

## Responsable de la filière Déplacements & Sécurité (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 08/06/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Technicien
<p><b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine</p> <p><b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p><b>Echelon 1 :</b> 1 836,20 €</p> <p><b>R.I.F.S.E.EP. B2 :</b> 548,00 €</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>
<p><b><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u></b> L'agent est affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique transport et mobilité décidée par l'assemblée départementale.</p> <p>Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle technique, l'agent travaille en étroite collaboration avec les responsables des différentes filières et des services du siège, leurs tâches étant fréquemment complémentaires.</p>	
<p><b><u>Tâches confiées :</u></b> <i>(la fiche n'est pas complète, vous pouvez la demander à <a href="mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr">contact.recrutement@haute-marne.fr</a>)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Participer à l'organisation de la viabilité hivernale :</b></li> <li><b>Gérer un patrimoine d'équipements de la route :</b> L'agent gère un patrimoine composé principalement des dispositifs de signalisation horizontale et verticale ainsi que des glissières de sécurité sur lequel il assure les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- planifier et réaliser des inspections périodiques pour connaître l'état du patrimoine ;</li> <li>- organiser et suivre des diagnostics ciblés (réalisés en régie ou externalisés) ;</li> <li>- tenir à jour et exploiter les bases de données métiers (SIG,...) ;</li> <li>- suivre techniquement, administrativement et budgétairement les petits travaux d'entretien</li> <li>- assurer la maîtrise d'œuvre d'exécution des chantiers confiés aux prestataires externes</li> <li>- réaliser des bilans et évaluer les activités réalisées (résultats sur la sécurité, l'usage et l'état du patrimoine).</li> </ul> </li> <li><b>Gérer les mesures d'exploitation :</b> Sur les chantiers présentant un enjeu en matière d'exploitation de la route, il supervise la gestion du trafic tant en matière d'écoulement que de sécurité.</li> <li><b>Maîtrise d'œuvre complète sur les projets nécessitant une expertise de 1er degré :</b> L'agent peut être amené à assurer de façon plus autonome la maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution de petits projets de sécurisation (traitement d'obstacles latéraux, ...).</li> <li><b>Participer aux astreintes liées à l'exploitation :</b></li> </ol> <p><b><u>MISSIONS TRANSVERSALES :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- encadrer et manager le soutien DS ; participer à l'intérim des responsables des autres filières du pôle ;</li> <li>- chiffrer les dégâts causés au domaine public sur les équipements de la route ;</li> <li>- être membre actif du réseau des responsables DS.</li> </ul>	
<p><b><u>Profil recherché :</u></b> Aptitudes relationnelles, à l'écoute et à l'animation ; Esprit d'analyse et de synthèse et capacité rédactionnelle ; Sens de l'initiative, rigueur et organisation ; Maîtrise des outils informatiques standards Word et Excel ; Connaissances dans le domaine de la sécurité routière ; Connaissances en marchés publics.</p>	
<p><b><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></b> <b>Les plus :</b> Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.</p>	
<p><b>Organisation de travail :</b> <u>Horaire d'exploitation</u>, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)</li> <li>❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h30 – 17h30)</li> </ul> <p>Agent travaillant à temps complet : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT</p> <p><i>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de <b>télétravail</b> sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.</i></p>	